Compte rendu de la réunion publique

« Restauration des Marais d'Aymeries »

du 10 avril 2013

ORDRE du JOUR PROPOSE

17h30	**Accueil**
17h45	**Introduction par Monsieur BAUDOUX, maire de la commune d'Aulnoye-Aymeries**
18h	**Présentation du projet de restauration des Marais d'Aymeries par Monsieur CAFFIER, Chargé de mission eau du Parc naturel régional de l'Avesnois**
18h30	**Présentation des études par Monsieur Cédric DELSAUX - Artelia et Madame Iris PRUDHOMME - Biotope.**
19h	**Echanges et réponses aux questions**
19h30	**Fin de la réunion et pot de l'amitié**

Etaient présents :

STRUCTURES PARTENAIRES	
Nom, Fonction	**Organisme**
Monsieur ALLAIN – Maire de Marpent	Commune de Marpent
Monsieur BARAS – Président	FDPPMA
Monsieur BAUDOUX – Maire d'Aulnoye-Aymeries	Commune d'Aulnoye-Aymeries
Monsieur BETHEGNIES – Secrétaire adjoint	Association des Sauvaginiers de la Sambre et Deux-Helpes (ASS2H)
Madame DOCTOBRE – Adjointe au Maire	Commune de Berlaimont
Monsieur DERCOURT – Conseiller municipal	Commune de Bachant
Monsieur DELSAUX - Ingénieur	Artélia
Monsieur GRARE	Biotope
Monsieur GLACET – Conseiller environnement	Chambre d'Agriculture de Région Nord/Pas de Calais
Madame LALLEMAND – Directrice de l'Education et du Développement social	Mairie d'Aulnoye-Aymeries
Monsieur LANNOY – Chargé de mission	VNF
Monsieur LARZET – 1er Adjoint au maire	Mairie d'Aulnoye-Aymeries
Madame LAUTISSIER – Technicienne	FDPPMA
Madame LEPRETRE – Chargée de mission	AMVS
Monsieur PEON – Technicien	FDPPMA
Madame PRUDHOMME – Chef de projet écologue	Biotope
Monsieur RAOULT - Président	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois
Madame SCHILLERS - Directrice adjointe	AMVS
Monsieur SCULIER – Chargé de mission	VNF
Monsieur SKIERSKI – Vice Président	FDPPMA
Monsieur VAUTRAVERS – Chargé d'étude	CPIE Bocage de l'Avesnois

Nom, Fonction	**Organisme**
Monsieur Guillaume DHUIEGE – Chargé de mission principal du pôle Patrimoine naturel et Eau	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois
Monsieur Guillaume CAFFIER - Chargé de Mission Eau	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois

Monsieur Kévin BLANCHON – Assistant d'études eau	Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois

Propriétaires, exploitants et usagers	
Nom	**Commune**
Monsieur BASTIEN	AVELIN
Monsieur BODIN	SOLRE LE CHATEAU
Monsieur BURILLON	PONT SUR SAMBRE
Monsieur COUVREUR	PONT SUR SAMBRE
Monsieur DEGAIE	PONT SUR SAMBRE
Madame DELVALLEE	DOMPIERRE SUR HELPE
Monsieur DELVALLEE	AULNOYE-AYMERIES
Monsieur DERUEL	SASSEGNIES
Monsieur DERUEL	SASSEGNIES
Madame DESBARBIEUX	AULNOYE-AYMERIES
Monsieur DUCARNE	BERLAIMONT
Monsieur DUMEZ	AULNOYE-AYMERIES
Madame DUMONT	PONT SUR SAMBRE
Monsieur LAPERRUQUE	PONT SUR SAMBRE
Monsieur LECOEUVRE	BERLAIMONT
Monsieur MATHIEU	AULNOYE-AYMERIES
Monsieur RENAUX	PROMOCIL HLM
Monsieur ROUSSEAU	PONT SUR SAMBRE
Monsieur STEENHOUT	PONT SUR SAMBRE
Monsieur TIRAN	SAINT REMY DU NORD

Monsieur BAUDOUX introduit la réunion en remerciant les propriétaires, usagers et partenaires pour leur présence. Il insiste sur le rôle des prairies humides et rappelle qu'il est indispensable de préserver ces milieux. Il ajoute qu'il est nécessaire de travailler et de construire le projet de restauration des marais d'Aymeries ensemble.

Monsieur CAFFIER rappelle l'ordre du jour et commence par présenter le périmètre retenu pour l'étude.

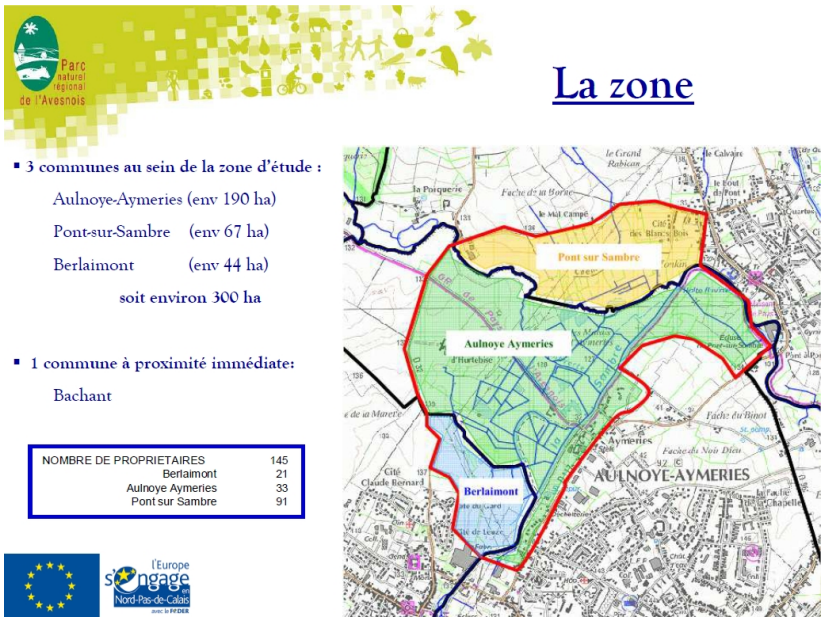

Il présente ensuite le contexte et les objectifs de l'étude.

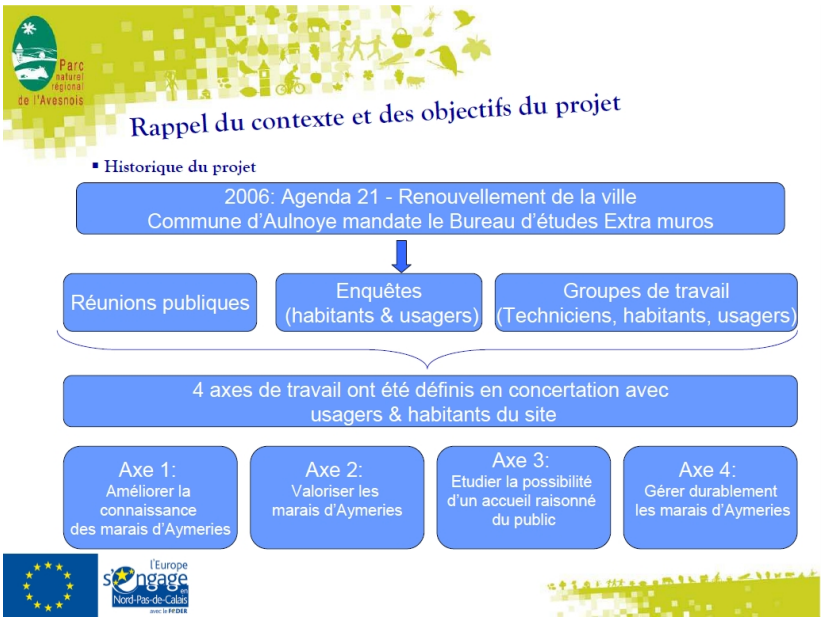

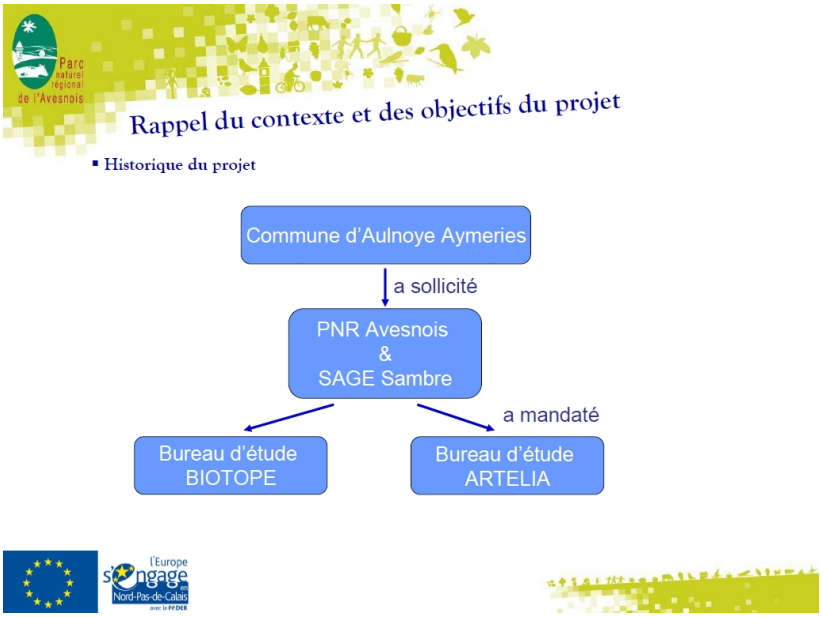

Rappel du contexte et des objectifs du projet

- Objectifs du projet

Axe 3: Etudier la possibilité d'un accueil raisonné du public

- Réalisation d'un plan d'accueil raisonné du public
- Proposition de sentiers découverte, panneaux pédagogiques

Discussion et validation habitants et usagers concernés

Axe 4: Gérer durablement les marais d'Aymeries

- Identification et valorisation des bonnes pratiques existantes
- Proposition d'un plan de gestion sur 5 ans

Discussion et validation habitants et usagers concernés

Rappel du contexte et des objectifs du projet

- Gouvernance du projet

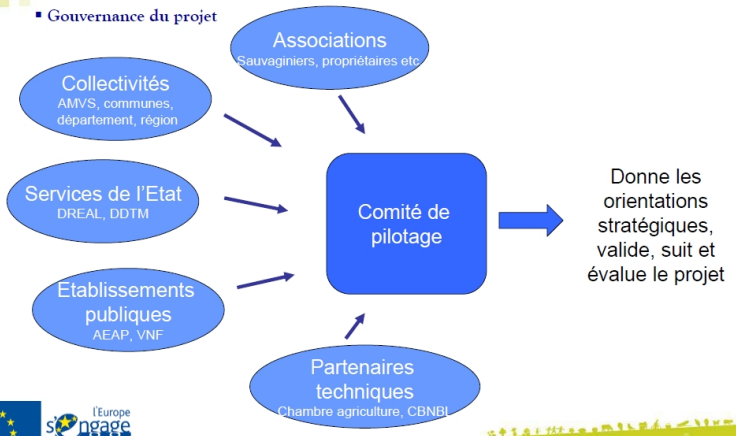

Il présente ensuite le déroulement de l'étude.

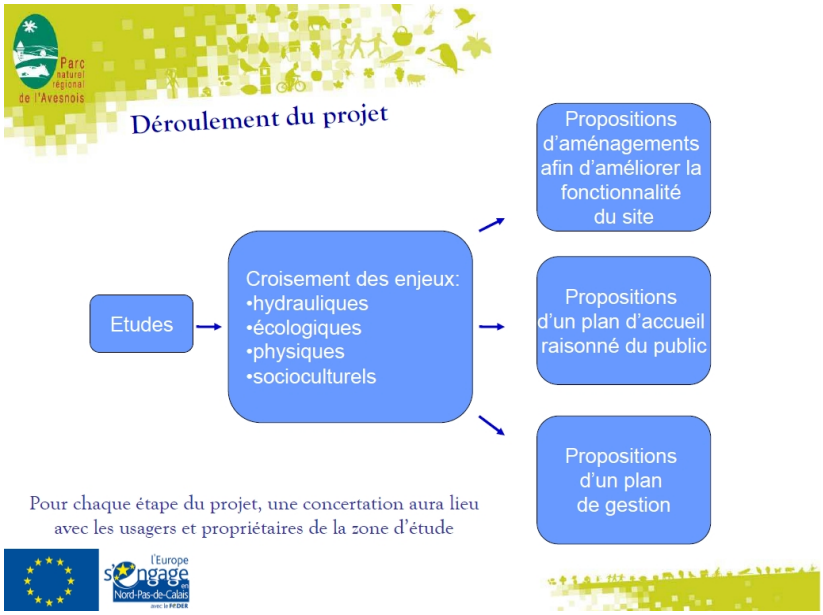

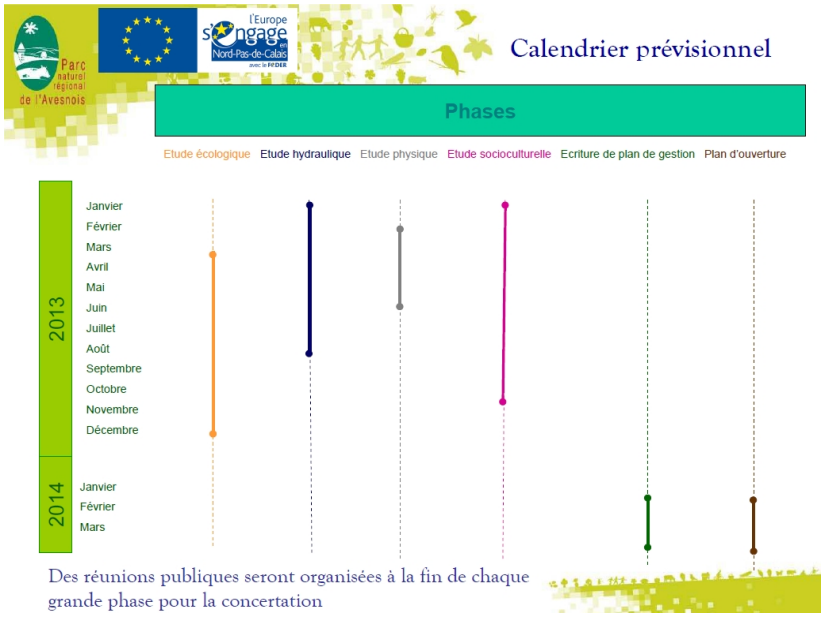

Il insiste sur le fait qu'une concertation sera réalisée entre chaque étape. En effet, toute décision sera partagée avec les propriétaires, usagers ou exploitants. Il passe finalement la parole aux deux bureaux d'études pour qu'ils présentent précisément les études hydrauliques et écologiques.

Monsieur DELSAUX commence par présenter l'organisation de l'équipe et de la mission.

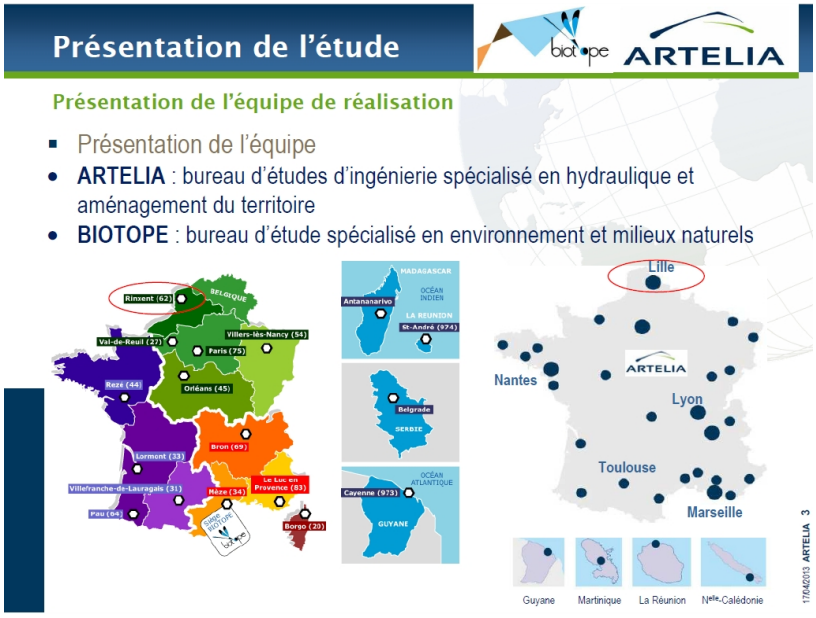

Il présente ensuite le contenu de l'étude hydraulique.

Principales étapes

Diagnostic global du site

- Etude hydraulique
- Analyse bibliographique et consultations associées ;
- Expertise de terrain sur les thématiques suivantes :

  =>Reconnaissance du fonctionnement hydraulique (zones humides, cheminements hydrauliques,…),

  - Caractérisation du réseau hydrographique
  - Caractérisation des berges, occupation du sol
  - Analyse des écoulements

  =>Reconnaissance des ouvrages et aménagements : buses, clapets, vannage, siphon,…etc.
- Recensement des altérations
- Analyse du fonctionnement hydraulique en tenant compte des évolutions historiques

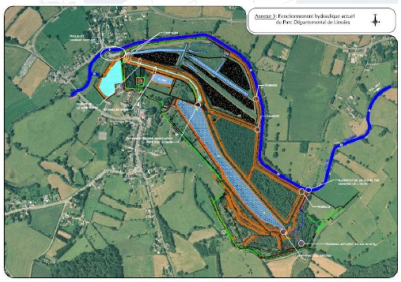

Principales étapes

Diagnostic global du site

- Diagnostic physique
- Géologie/Pédologie
- Géomorphologie/Topographie
- Hydrologie (débits caractéristiques)

Diagnostic réalisé sur la base de la bibliographie existante

➔ Le contexte général des caractéristiques physiques du site permettra d'éclairer les propositions qui seront faites

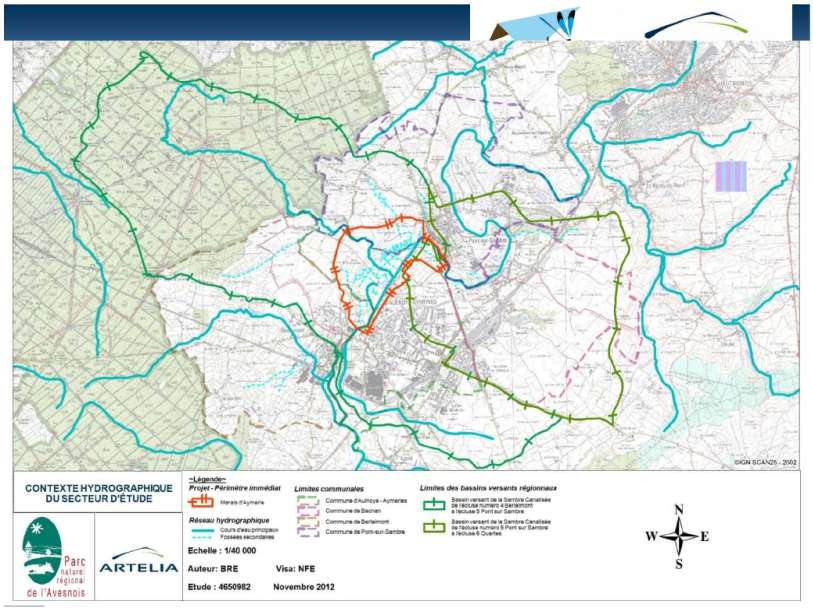

Madame PRUDHOMME présente maintenant l'étude écologique.

Principales étapes

biotope ARTELIA

Diagnostic global du site

- Etude écologique
- Travail documentaire
- Inventaires des habitats naturels, de la flore et de la faune
- Place au sein de la trame verte et bleue

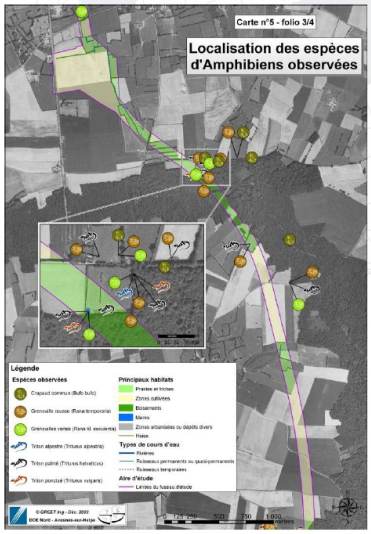

17/04/2013 ARTELIA 8

Principales étapes

biotope ARTELIA

Modalités d'inventaires selon les groupes d'espèces (précautions retenues)

- Oiseaux

Période : hiver, printemps, automne
Méthode : réalisation de points d'écoutes ou de transects.

- Amphibiens

Période : printemps
Méthode : comptage à vue et écoute des chants (jour et nuit)

- Habitats naturels et flore patrimoniale

Période : printemps-été
Méthode : détermination des espèces et cartographie des habitats et des espèces remarquables

- Poissons

Période : printemps-été
Méthode : capture possible d'individus avec relâché

17/04/2013 ARTELIA 9

Principales étapes

biotope ARTELIA

Modalités d'inventaires selon les groupes d'espèces

- Micromammifères

Période : printemps-été
Méthode : capture et relâché

- Chauves-souris

Période : printemps-été
Méthode : identification par détection et analyse des ultrasons (nuit)

- Mollusques

Période : été
Méthode : recherche d'individus dans les troncs d'arbres, sous les pierres, sous l'eau ou dans les sédiments.

- Insectes et reptiles

Période : été
Méthode : observation directe et capture au filet (insectes) avec relâché

17/04/2013 ARTELIA 10

Madame PRUDHOMME présente ensuite le diagnostic socio-économique ainsi que le volet opérationnel qui suivra les phases d'études.

Principales étapes

biotope ARTELIA

Diagnostic global du site

- Diagnostic socio-culturel
- Identification des acteurs (travail réalisé à la parcelle)
- Etat des lieux des usages (loisirs, économique) de leur évolution potentielle et de leurs impacts sur le site
- Cartographie des activités socio-culturelles

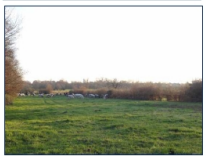

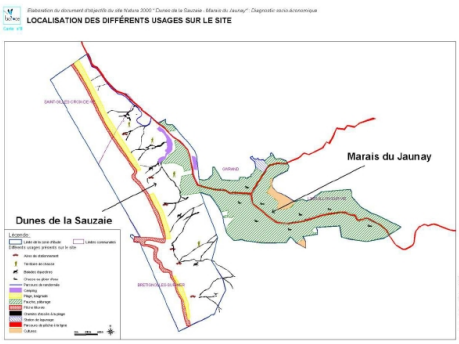

Principales étapes

biotope ARTELIA

Définition d'un volet opérationnel

- Définition et croisement des enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification et hiérarchisation des enjeux
- Croisement des enjeux hydrauliques et écologiques
- Traduction en objectifs à long terme
- Evaluation des facteurs pouvant avoir une influence sur la gestion
- Synthèse des objectifs du plan de gestion à mettre en place

Intégration de la concertation

Objectifs relatifs au maintien et à la restauration de l'intérêt biologique du site

- limitation de l'atterrissement de la mare
- maintien de la végétation prairiale
- maintien des espèces végétales et animales remarquables
- restauration de la végétation pionnière sur sables acides secs
- maintien des secteurs de landes et de fruticées.

Objectifs relatifs à l'amélioration de l'intérêt biologique du site

- appauvrissement en éléments nutritifs de l'eau de la mare
- appauvrissement du sol de la bande forestière neutrocline

Objectifs relatifs à l'acquisition d'une meilleure connaissance du site

- évaluation des ressources naturelles
- amélioration des connaissances
- évaluation de la qualité de l'eau de la mare

Objectifs relatifs à la mise en place des outils pédagogiques

- mise en valeur et la sensibilisation du public à la fragilité et à la typicité du site

17/04/2013 ARTELIA

Principales étapes

biotope ARTELIA

Définition d'un volet opérationnel

- Principes d 'aménagement
- Définition et hiérarchisation des aménagements les plus pertinents au vu des objectifs définis précédemment
- Propositions intégrant des intérêts écologique et hydraulique associés (reprofilage et aménagement de berges, réhabilitation de zones humides,…)
- Transcription sous forme de fiches techniques, coupes types et de cartographies

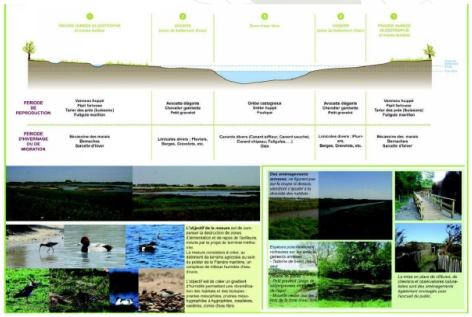

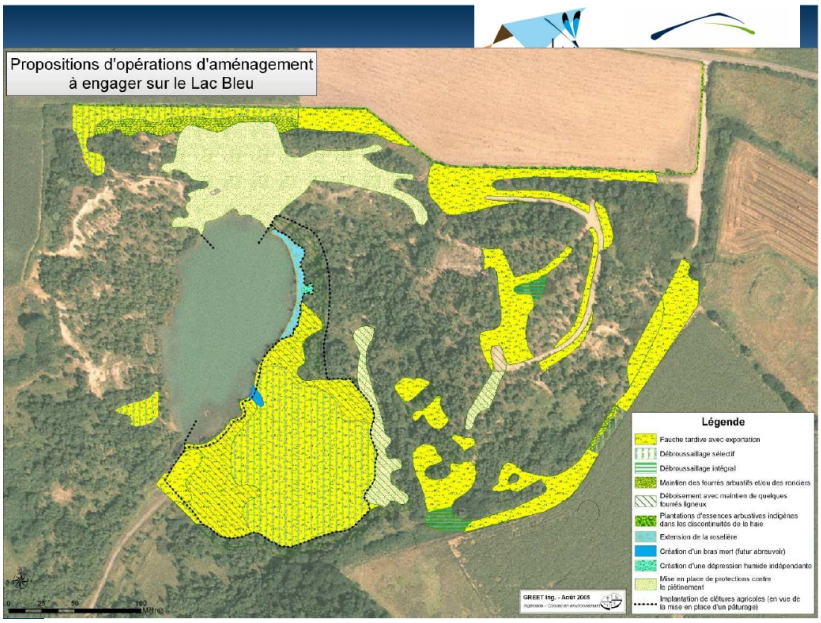

Principales étapes

biotope ARTELIA

Définition d'un volet opérationnel

- Définition d'un plan de fréquentation du public
- L'ensemble des aménagements proposés tiendra compte de possibilités d'accueil du public et des activités déjà en place
- **Le plan de gestion et d'accueil du public sera partagé et validé avec les propriétaires et locataires de la zone**
- La répartition des accès sera défini suivant des critères de sensibilité du secteur concerné, d'accessibilité et de public cible

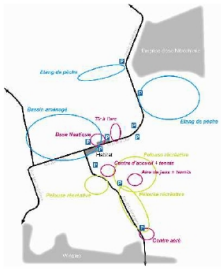

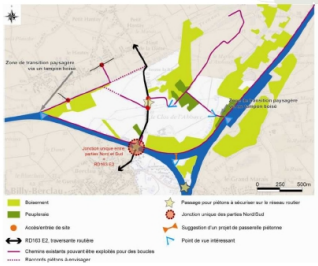

Principales étapes

biotope ARTELIA

Définition d'un volet opérationnel

- Elaboration du plan de gestion
- Définition et hiérarchisation des objectifs et des opérations de gestion associées
- Approche réalisée par unité de gestion et adaptée au moyens du gestionnaire
- Description des opération de suivi/évaluation (indicateurs de suivi)
- Opérations planifiées, hiérarchisées, cartographiées et chiffrées sur une durée de cinq ans et traduites sous forme de fiches actions

	Fiche	N°Action	Action, mesure de gestion	Maître d'ouvrage	Co-financeur	Unité ; Ha ; ml	Prix /Unité ou par Ha	année n	année n-1	année n-2	année n-3	année n-4	Total
INVESTISSEMENT (HT)	A.1	A.1.1	Coupe et rognage de souche des peupliers	PSN	CD44	30 U	80	3 000,00					3 000,00
	A.1	A.1.2	Défrichage d'une parcelle au sud du site	PSN	CD44	0,3 Ha	3500	1 050,00					1 050,00
	A.4	A.4.1	Défrichement et décapement d'une parcelle au niveau du ménéndre	PSN	CD44	0,08 Ha	3500	280,00					280,00
	A.4	A.4.2	Décapement léger du ménéndre	PSN	CG44	0,5 jour	600		300,00				300,00
	A.5	A.5.1	Acquisition de clôtures à Chauve-souris	PSN	CD44	4 U	40	160,00					160,00
	A.6	A.6.1	Etudes préalables à la mise en place de la tresse	PSN/SBGL	AE	1 Etude + 1Etude in situ/ans	4000	4 000,00					4 000,00
	A.6	A.6.2	Ouverture (défrichage) de la tresse	PSN/SBGL	AE	0,1 Ha	3500	350,00					350,00
	A.6	A.6.3	Nettoyage de la tresse (conditionné par les études préalables)	PSN/SBGL	AE	0,5 jour	600		300,00				300,00
	B	B.1.1	Elimination ponctuelle de rémanents	PSN	CD44	6 U	50	300,00					300,00
	B	B.1.1	Remplacement d'un grillage par une clôture ovin	PSN	CD44	115m	70	8 050,00					8 050,00
	B	B.1.2	Enlèvement du tas de gravats	PSN	CD44	0,3 jour	300	90,00					90,00
	C.1	C.1.1	Ouverture de nouveaux sentiers en milieux secs	PSN	CD44	1 jours	600	600,00					600,00
	C.3	C.3.1	Conception et aménagement d'un panneau d'entrée de site	PSN	CD44	1	1100	1 100,00					1 100,00
	C.3	C.3.2	Aménagement d'un banc	PSN	CD44	1		300,00					300,00
	C.3	C.3.3	Aménagement d'une poubelle	PSN	CD44	1	300	300,00					300,00
	C.3	C.3.5	Restauration du sentier carrossable à l'Est	PSN	CD44	350 ml	45	12 000,00					12 000,00
	C.3	C.3.6	Gestion environnementale des chantiers dans le prolongement de la passerelle piétons	PSN	CG44	5x2	65	650,00					650,00
	C.4	C.4.1	Conception et installation de panneaux de signalétique hors site	PSN	_	2	2000	4 000,00					4 000,00
	C.5	C.5.1	Conception d'un sentier d'interprétation	PSN	CG44	1	3000	12 000,00					12 000,00
	C.5	C.5.2	Fabrication et pose des panneaux d'interprétation	PSN	CG44	4	750	3 000,00					3 000,00
								51 000,00	600,00	0,00	0,00	0,00	51 600,00

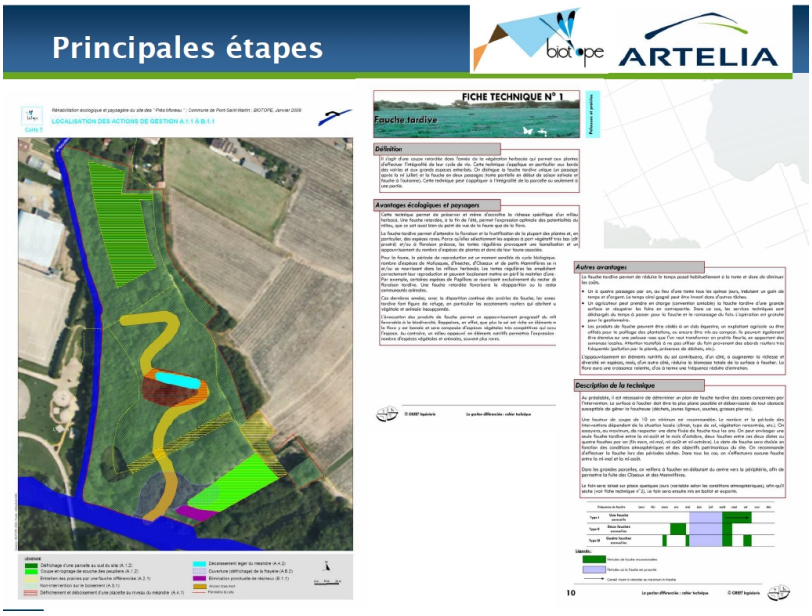

Madame PRUDHOMME présente le planning prévisionnel de l'étude.

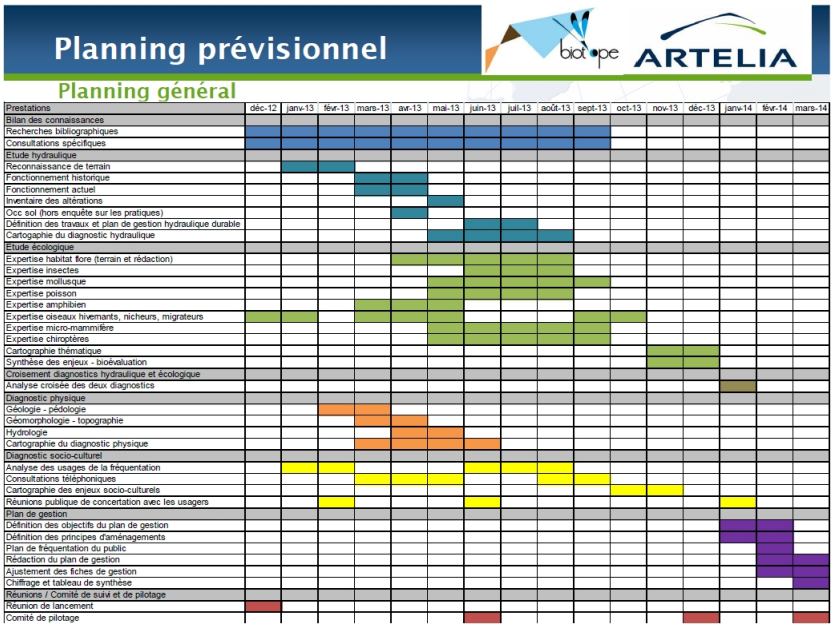

Prestations	déc-12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	janv-14	févr-14	mars-14
Bilan des connaissances																
Recherches bibliographiques																
Consultations spécifiques																
Etude hydraulique																
Reconnaissance de terrain																
Fonctionnement historique																
Fonctionnement actuel																
Inventaire des altérations																
Occ sol (hors enquête sur les pratiques)																
Définition des travaux et plan de gestion hydraulique durable																
Cartogaphie du diagnostic hydraulique																
Etude écologique																
Expertise habitat flore (terrain et rédaction)																
Expertise insectes																
Expertise mollusque																
Expertise poisson																
Expertise amphibien																
Expertise oiseaux hivernants, nicheurs, migrateurs																
Expertise micro-mammifère																
Expertise chiroptères																
Cartographie thématique																
Synthèse des enjeux - bioévaluation																
Croisement diagnostics hydraulique et écologique																
Analyse croisée des deux diagnostics																
Diagnostic physique																
Géologie - pédologie																
Géomorphologie - topographie																
Hydrologie																
Cartographie du diagnostic physique																
Diagnostic socio-culturel																
Analyse des usages de la fréquentation																
Consultations téléphoniques																
Cartographie des enjeux socio-culturels																
Réunions publique de concertation avec les usagers																
Plan de gestion																
Définition des objectifs du plan de gestion																
Définition des principes d'aménagements																
Plan de fréquentation du public																
Rédaction du plan de gestion																
Ajustement des fiches de gestion																
Chiffrage et tableau de synthèse																
Réunions / Comité de suivi et de pilotage																
Réunion de lancement																
Comité de pilotage																

Monsieur BAUDOUX invite les personnes présentes à réagir ou poser des questions.

Monsieur GLACET explique que les horaires de cette réunion ne sont peut être pas opportunes pour compter sur la présence des agriculteurs. Il émet également des réserves sur les préconisations qui aboutiront suite à cette étude, telles que les modalités de gestion des parcelles (exemple de la fauche tardive) et leur compatibilité avec l'activité agricole.

Il rappelle que les exploitants agricoles doivent vivre de la production de leurs parcelles et qu'il est donc indispensable de prendre en compte la dimension économique du site. Il précise que la chambre d'agriculture souhaite que les agriculteurs soient concertés tout au long de ce projet.

Monsieur CAFFIER répond que la chambre d'agriculture est membre du Comité de pilotage (COPIL), qui est l'instance décisionnelle du projet, et que les agriculteurs seront concertés à chaque étape du projet. Il précise également que le choix des horaires est difficile car il convient de concilier les disponibilités des partenaires techniques, des particuliers, des élus et des agriculteurs. Enfin, il informe que le compte rendu de la réunion sera envoyé à l'ensemble des propriétaires et des usagers de la zone.

Monsieur ALLAIN explique que ce projet se place dans une politique de protection et préservation des zones humides le long de la Sambre. Il évoque les zones humides de Pantegnies (en cours de classement en RNR) et des Marpiniaux qui sont des projets de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS). Tous ces sites sont interconnectés et ont un rôle de corridor écologique. Il convient donc de les mettre en réseau avec le site des marais d'Aymeries. Il précise que l'AMVS suivra donc ce projet avec attention.

Monsieur DELVALLEE, exploitant agricole sur le site, rappelle qu'une première étude participative a eu lieu sur les marais en 2006. Il ajoute qu'en 2007, dans le cadre de la révision du PLU de la commune d'Aulnoye Aymeries, plusieurs parcelles naturelles et agricoles ont été classées en zones à urbaniser, ce qui lui semble contradictoire avec la volonté de préserver le site des marais d'Aymeries. Il souligne également le projet d'anneau ferroviaire à Bachant qui consommera de nombreuses terres agricoles. Enfin, il termine en rappelant qu'il a été dénoncé à la Police de

l'eau par le Vice Président de la fédération de pêche pour un curage de fossés, ce qui lui a valu des sanctions.

Monsieur DERUEL souligne qu'il a été également dénoncé à la Police de l'eau.

Monsieur BARAS répond en expliquant que le Vice Président n'est pas responsable des sanctions infligées par la Police de l'eau. Ayant constaté un curage du cours d'eau, il a demandé à l'ONEMA si ces travaux faisaient l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau. L'ONEMA, alertée par cette question s'est rendue sur place et a verbalisé M. DELVALLEE. M. BARAS rappelle que c'est bien l'ONEMA qui constatent les éventuelles infractions à la Loi sur l'Eau.

Monsieur DELVALEE fait remarquer que l'activité de chasse a quasiment disparu sur le site et qu'il en sera bientôt de même pour l'activité agricole.

Monsieur BAUDOUX répond qu'il faut arrêter d'opposer l'agriculture à l'urbanisme et l'industrie. Il explique que les élus sont pris en tenaille entre tous ces intérêts et précise que pour le PLU d'Aulnoye-Aymeries ainsi que pour le SCOT, le nombre d'hectares consommés a été largement réduit lors des discussions lors de l'élaboration de ces documents. De même, la limite sur la taille des constructions a été augmentée à 300 m². Il rappelle que la commune d'Aulnoye-Aymeries a besoin des agriculteurs car elle s'engage dans la mise en place de filières courtes. Enfin il insiste sur l'importance des prairies humides et de ce projet de restauration des marais d'Aymeries.

Il rappelle aussi que certains agriculteurs sont aussi responsables de la diminution de la surface de terre agricole en vendant des terrains de plusieurs ares pour la construction d'une seule habitation.

Enfin, il informe que concernant les zonages proposés au sein du PLU, 90% des remarques formulées par les agriculteurs ont été prises en compte et que la commune a laisser tomber le zonage initial.

Monsieur DELVALEE ajoute que les produits issus de l'agriculture devraient être rémunérés à leur vraie valeur.

Monsieur RAOULT répond qu'en effet, il faut rémunérer les services environnementaux rendus par les agriculteurs via des aides économiques. Il rappelle les efforts déjà menés dans l'Avesnois via les Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE). Effectivement, l'Avesnois est un véritable château d'eau pour la région dont le cordon est la Sambre et les prairies alluviales. Il évoque enfin la richesse exceptionnelle des marais d'Aymeries et insiste sur la nécessité d'améliorer notre connaissance sur ce site.

Monsieur TIRAN demande ce qu'on entend exactement par l'accueil du public sur le site.

Monsieur BAUDOUX répond que ce n'est pas encore défini mais que, dans tous les cas, cet accueil du public devra être raisonné.

Monsieur ALLAIN ajoute que cela dépendra obligatoirement des résultats de la phase d'inventaire.

Monsieur CAFFIER précise que le diagnostic socio-économique déterminera si l'accueil du public est possible ou non sur le site, car il ne devra pas déranger les activités en place. En effet, si les marais existent encore aujourd'hui, c'est grâce aux activités qui y sont en place. Il est donc indispensable de conserver la vie actuellement présente sur le site. S'il est possible de concilier activités et accueil raisonné du public, alors des solutions seront proposées aux propriétaires et exploitants de la zone.

Monsieur BAUDOUX clôt la réunion et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.